

La Tuque offre des coupons Cool Taxi à tous les finissants des écoles secondaires

La Tuque, le 10 juin 2025 – La Ville de La Tuque s’associe à nouveau cette année à la Sûreté du Québec pour offrir à tous les finissants de l’école secondaire Champagnat et du La Tuque High School, un coupon Cool Taxi dans le cadre du programme *Je t’aime en vie, je t’offre Cool Taxi!*

Chaque élève recevra un coupon d’une valeur de 10 \$, ce qui lui permettra de revenir à la maison en taxi en toute sécurité après le bal des finissants ou lors d’une autre soirée festive. Au total, ce sont 76 coupons Cool Taxi qui ont été achetés par la municipalité cette année, avec la contribution de la Sûreté du Québec, soit 14 pour les finissants du La Tuque High School et 62 pour les finissants de l’école secondaire Champagnat. Les coupons Cool Taxi ont été remis aujourd’hui à l’hôtel de ville aux directeurs des deux écoles secondaires de La Tuque, qui s’occuperont d’en



faire la distribution aux finissants au cours des prochains jours.



Sergent Maxime Gauthier de la Sûreté du Québec, Anne Brassard, directrice de l’école Champagnat, Luc Martel, maire, Jason Barwise, directeur du La Tuque High School, Sergent Pierre-Luc Mongrain de la Sûreté du Québec et Jean-Sébastien Poirier, directeur général de la Ville de La Tuque.

La Ville de La Tuque et la Sûreté du Québec sont partenaires de cette initiative depuis 15 ans. Les coupons Cool Taxi sont très appréciés des étudiants chaque année, car ils n’ont qu’à les remettre au chauffeur de taxi pour payer la totalité ou une partie de la facture du transport qui leur permet de revenir à la maison en toute sécurité. Ils peuvent aussi se regrouper en covoiturage pour jumeler leurs coupons. L’objectif de cette démarche est de développer chez les jeunes de saines habitudes de vie et leur démontrer qu’il est très important de ne jamais prendre le volant avec les facultés affaiblies ou trop fatiguées.

Les bals de finissants auront lieu cette année à La Tuque le 14 juin pour les élèves du La Tuque High School et le 20 juin pour les élèves de l'école secondaire Champagnat.

Le projet Cool Taxi a été pensé, créé et développé par le Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi (CPCDIT) en 2010, avec l'aide financière du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec. Ce projet a vu le jour à la suite d'un cri du cœur lancé par les pères de trois jeunes filles gravement blessées lors d'un accident d'auto où la vitesse, l'alcool et la témérité étaient en cause. Le défi était de trouver une solution efficace, simple et sécuritaire pour sensibiliser les jeunes conducteurs et contribuer à réduire le nombre d'accidents avec les facultés affaiblies. Aujourd'hui, 15 ans plus tard, les coupons Cool Taxi sont acceptés toute l'année dans 158 entreprises de taxis au Québec, incluant celle de La Tuque. Depuis 15 ans, les finissants des deux écoles secondaires de La Tuque en reçoivent un exemplaire grâce à la contribution financière de la Ville de La Tuque et de la Sûreté du Québec.

CITATIONS

« Cette initiative est notre façon de démontrer à nos jeunes finissants que nous sommes fiers d'eux, qu'ils ont notre appui et qu'ils sont importants pour nous. C'est notre relève. Nous voulons qu'ils continuent leur parcours scolaire en santé et en sécurité, pour qu'ils puissent revenir à La Tuque après leurs études pour y fonder une famille. »

- *Luc Martel, maire de La Tuque*

« Les jeunes sont de plus en plus conscientisés au fait de ne pas prendre le volant lorsqu'ils ont les capacités affaiblies par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux ou encore lorsqu'ils sont fatigués, ce qui est une très bonne chose. Les coupons Cool Taxi sont une belle façon de les encourager à maintenir ces bonnes habitudes. Nous sommes très heureux de nous associer à la Ville de La Tuque encore une fois cette année pour la réalisation de cette belle initiative. »

- *Sergent Pierre-Luc Mongrain, responsable du poste de la Sûreté du Québec de La Tuque*